

FONCTIONNEMENT

Les enfants de 3 ans ½ (scolarisés) à 11 ans sont accueillis à l'accueil de loisirs de 7h30 à 18h30 pendant les vacances et les mercredis.

Les repas sont fournis et préparés sur place par une cuisinière.

Les goûter sont fournis par le centre.

AGREMENT et PARTENAIRES

La DDCSPPL (direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la protection des populations du Lot), Le Conseil Départemental, La CAF, La MSA, les 5 communes du RPI et Baladou.

TARIFS

Quotient familial	1ère tranche		2ème tranche		3ème tranche	
	< 600 €		≥ 600 < 900 €		≥ 900 €	
	Communes financières	hors communes financières	Communes financières	hors communes financières	Communes financières	hors communes financières
Journée avec repas	10,74 €	12,24 €	12,24 €	13,72 €	13,72 €	15,64 €
Journée sans repas	7,64 €	9,14 €	9,14 €	10,62 €	10,62 €	12,11 €
mercredi midi 12h14h30	5,01 €	5,39 €	5,39 €	5,76 €	5,76 €	6,16 €
1/2 journée avec repas	6,92 €	7,67 €	7,67 €	8,42 €	8,42 €	9,60 €
1/2 journée sans repas	3,82 €	4,57 €	4,57 €	5,32 €	5,32 €	6,06 €
Prix du repas = 3,10 €						

-Les communes financières sont St-Sozy, Mayrac, Meyronne, Lacave, Creysse et Baladou.

-27€ de cotisation par famille / an

-Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter la directrice



Mail : animenfancecrecheal@orange.fr

Site : anim-enfance.org

PLANNING

DE JANVIER et FEVRIER 2020

